



**PROGRAMME COMMUN DES NATIONS UNIES SUR LE VIH/SIDA (ONUSIDA)
(UNICEF, PNUD, FNUAP, UNESCO, OMS, Banque Mondiale)**

**Deuxième réunion du Conseil
de Coordination du Programme**
Genève, 13-15 novembre 1995

**UNAIDS/PCB(2)/95.6
31 octobre 1995**

Point 8 de l'ordre du jour provisoire

STRATEGIE POUR LA MOBILISATION DES RESSOURCES

I. INTRODUCTION

La mobilisation de ressources pour l'ONUSIDA dans le contexte de sa mission

1. A la première réunion du Conseil de Coordination du Programme, tenue en juillet 1995, le Secrétariat de L'ONUSIDA a été invité à mettre au point une stratégie de mobilisation de ressources pour cette organisation. Le présent document vise à: i) proposer une approche conceptuelle de la stratégie de mobilisation des ressources pour l'ONUSIDA; ii) définir les divers types de fonds et les modalités de mobilisation de chacun d'eux; et iii) définir les méthodes propres à rendre opérationnelle, aux niveaux mondial, interpays et national, la stratégie de mobilisation de ressources pour l'ONUSIDA. Il décrit une première approche du traitement des demandes et sera revu à la lumière des discussions du PCB, ainsi que des commentaires des institutions coparrainantes et des autres partenaires.
2. Les dispositions propres à assurer l'intégration, à tous les stades, de la dimension développement au continuum allant de la prévention aux soins et à l'atténuation des effets du VIH/SIDA constituent un élément essentiel de la mission du Programme commun et apparaissent comme un facteur capital de l'amélioration de l'aptitude de l'ONUSIDA à mobiliser des ressources. L'organisation ne pourra contribuer, en partenariat avec ses organismes coparrainants, à améliorer les capacités nationales de riposte au VIH/SIDA - plurisectorielle et intégrée à tous les aspects pertinents du développement social et économique - qu'à condition de disposer de sources de financement adéquates. Parallèlement, l'objectif de l'ONUSIDA consistant à élaborer des politiques et des stratégies qui contribueront à une large diffusion des meilleures pratiques internationales dans ce domaine facilitera la mobilisation de ressources.

**II. ELEMENTS DE LA STRATEGIE DE POUR LA MOBILISATION DE RESSOURCES
POUR L'ONUSIDA**

3. Conformément à l'énoncé de la mission de l'ONUSIDA et à son mandat, l'organisation a adopté une stratégie de mobilisation des ressources comprenant les éléments ci-après : i) le partenariat fondé sur conclusion d'alliances et la participation de toutes les parties concernées par l'épidémie de VIH/SIDA aux processus de négociation; ii) l'élaboration de produits et de services ONUSIDA à fort effet de levier; iii) des ripostes au VIH/SIDA correspondant à "ce qui se fait de mieux" au plan international; et iv) l'amélioration des capacités nationales de mobilisation de ressources.

La création de partenariats

4. Le partenariat suppose une mobilisation de toutes les parties en présence en faveur d'efforts collectifs et nécessite : i) le développement de produits et services en collaboration avec les gouvernements, les organismes coparrainants, d'autres organisations internationales, le secteur privé, des organisations non gouvernementales et les personnes vivant avec le VIH/SIDA; ii) la formulation de programmes intersectoriels correspondant aux besoins des différents partenaires nationaux; et iii) un dialogue permanent avec les autres partenaires oeuvrant dans le domaine de la coopération en vue du développement. L'ONUSIDA contribue donc à la préparation d'initiatives à fort effet de levier répondant aux besoins des partenaires nationaux et qui font une place aux donateurs, ce qui les motive pour dégager des ressources. Par ailleurs, la coordination entre tous les partenaires de l'action contre le VIH/SIDA est assurée de manière efficace.

Les produits et services propres à l'ONUSIDA

5. Les produits et services de l'ONUSIDA représentent une forme d'assistance technique nécessaire aux pays pour faire face au VIH/SIDA et dont le caractère exact est adapté aux spécificités de chaque pays. Ils seront développés pour les domaines sur lesquels l'ONUSIDA axera ses efforts, à savoir la prévention, les soins et l'atténuation des effets.
6. Plusieurs caractéristiques sont jugées essentielles pour les produits et services propres à l'ONUSIDA : i) le renforcement pluridisciplinaire et intersectoriel des capacités; ii) la recherche et le développement dans le domaine des stratégies; iii) la sensibilisation du public, l'action de plaidoyer et la recherche de nouveaux commettants; et iv) les modalités de la coordination et du financement. Ces produits et services comporteront en outre les éléments suivants : v) des approches intégrées comprenant la prévention, les soins, le soutien et les interventions contextuelles; vi) le partenariat avec toutes les parties intéressées; vii) l'action locale et la répliquabilité; et viii) la participation et la coordination pluri-institutionnelles.

La promotion de ripostes efficaces au VIH/SIDA et l'action de plaidoyer en leur faveur

7. La stratégie de mobilisation de ressources pour l'ONUSIDA vise à accroître la sensibilisation et l'engagement politiques vis-à-vis du VIH/SIDA à divers niveaux du pouvoir et de la société. Elle contribue à promouvoir un élargissement de la riposte à l'épidémie de VIH/SIDA, ainsi qu'à diffuser les politiques développées par l'ONUSIDA en coopération étroite avec les partenaires nationaux, les organismes coparrainants et d'autres entités.

L'amélioration des capacités nationales de mobilisation de ressources

8. La responsabilité de la mobilisation de ressources pour l'ONUSIDA incombe conjointement à tous ses commettants. C'est la raison pour laquelle elle devrait comprendre la formation à la mobilisation de fonds aux niveaux national, interpays et mondial. Le travail en réseau, considéré comme un mode de mobilisation de ressources humaines et financières, contribuera aussi pour sa part à améliorer les capacités nationales, à favoriser la mise en commun des données sur les expériences réussies ainsi qu'à accroître la transparence et la responsabilité en matière de mobilisation de ressources de la manière la plus crédible et la plus durable.
9. La mobilisation des ressources favorisera les échanges d'informations entre tous les commettants de l'ONUSIDA. Elle améliorera les moyens nationaux de réalisation d'une série d'activités, dont la recherche de donateurs potentiels et l'analyse de leurs possibilités, l'appui à la planification stratégique, le développement de produits et services, la liaison et la présentation de rapports aux donateurs de

l'ONUSIDA et autres commettants.

III.MECANISMES DE MOBILISATION DES FONDS DE BASE ET AUTRES

10. A propos de la nature des fonds destinés à la coopération en vue du développement, la résolution 44/211 de l'Assemblée générale établit une distinction entre les ressources de base et les autres. Dans le contexte de l'ONUSIDA, les ressources de base sont celles provenant du budget du Programme, évalué à US\$ 120 millions pour l'exercice biennal 1996-1997. L'ONUSIDA contribuera aussi à obtenir d'autres ressources grâce à des financements à objet désigné et à la mobilisation de fonds spécifiquement destinés à un produit précis.
11. Divers mécanismes sont envisageables pour financer les activités de l'ONUSIDA: contributions volontaires, contributions fixées, réapprovisionnements et annonces négociées portant sur plusieurs années. S'il est généralement admis qu'un système de contributions volontaires apporte aux donateurs une souplesse maximale, il représente aussi pour les bénéficiaires l'option la moins fiable; à l'autre extrême, les contributions fixées sont les moins souples pour les donateurs mais parmi les plus fiables pour les bénéficiaires. Quant aux mécanismes de réapprovisionnement, ils sont les plus prévisibles et disponibles tout en tenant dûment compte des impératifs de la direction et du contrôle.
12. Il est donc recommandé que la mobilisation de ressources de base pour l'ONUSIDA s'appuie sur le réapprovisionnement à hauteur de 75% et sur les contributions volontaires à raison de 25%. Les activités opérationnelles du Programme pourraient ainsi compter sur des financements prévisibles et garantis, correspondant aux besoins de la riposte des pays au VIH/SIDA. Les autres ressources proviendraient entièrement de contributions volontaires.
13. La mobilisation des ressources pour l'ONUSIDA se fonde donc sur une "**approche à trois niveaux**": fonds de base, fonds extrabudgétaires et fonds spécifiques à tel ou tel produit ou service (partage des coûts, financement par des tiers ou financement parallèle). Le tableau ci-après indique la nature des fonds, les outils requis pour mobiliser les différents types de ressources financières et la répartition suggérée des montants obtenus.

NATURE DES FONDS	OUTILS DE COLLECTE DES FONDS	REPARTITION DES FONDS OBTENUS
<ul style="list-style-type: none"> Fonds de base (à objet non désigné) : <p>75 % par réapprovisionnement et 25 % provenant de contributions volontaires.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Document budgétaire; plan stratégique; cadre du soutien au niveau des pays. 	<ul style="list-style-type: none"> Ressources humaines et coûts opérationnels du Secrétariat de l'ONUSIDA tels qu'ils figurent dans le budget approuvé. Activités de coordination des Groupes thématiques. Initiatives mondiales, interpays et nationales
<ul style="list-style-type: none"> Fonds extrabudgétaires (à objet désigné, n'appartenant pas aux ressources de base) 	<ul style="list-style-type: none"> Documents sur les problèmes communs (ONUSIDA et ses organismes coparrainants ou autres partenaires). 	<ul style="list-style-type: none"> Développement de programmes en coopération avec les organismes coparrainants.

	<ul style="list-style-type: none"> •Accords de coopération et mémoranda d'accord. 	<ul style="list-style-type: none"> •Développement et recherche concernant les politiques non inscrits au budget biennal. •Activités d'intégration
<ul style="list-style-type: none"> •Fonds extrabudgétaires (spécifiquement destinés à un produit ou service précis. 	<ul style="list-style-type: none"> •Produits et services de l'ONUSIDA spécifiques à tel ou tel pays. •Produits et services interpayes et mondiaux de l'ONUSIDA. 	<ul style="list-style-type: none"> •Opérations programmatiques complètes - mondiales, interpayes et nationales. •Projets "multi-bi" (latéraux).

IV.MOBILISATION MONDIALE DES RESSOURCES : L'APPEL MONDIAL

14. L'appel mondial vise à mobiliser des ressources financières pour le budget de l'ONUSIDA (ressources de base) et des fonds qui permettent aux organismes coparrainants de mener leurs activités en rapport avec le VIH/SIDA au niveau mondial et, dans la mesure du possible, à l'échelon interpayes/régional. Ces derniers comprennent des montants destinés à:
- i)intégrer les aspects liés au VIH/SIDA à toutes les activités pertinentes des organismes coparrainants, conformément aux politiques et stratégies de l'ONUSIDA;
 - ii)mettre en oeuvre des activités en rapport avec le SIDA dans le contexte du plan de travail mondial de l'ONUSIDA, élaboré en collaboration avec les organismes coparrainants.
15. L'appel mondial vise à faire en sorte que le versement de contributions appropriées au titre des ressources de base de l'ONUSIDA ainsi qu'aux activités mondiales et régionales des organismes coparrainants dans le domaine du VIH/SIDA restent au centre des efforts de tous les donateurs. Simultanément, l'appel mondial renforcera les actions menées par le Secrétariat de l'ONUSIDA pour élargir la base de ressources de l'organisation en y associant de nouveaux donateurs, des banques multilatérales et régionales, des ONG ainsi que des contributeurs du secteur privé et des organismes à but non lucratif.
16. Le Secrétariat de l'ONUSIDA préparera des propositions pour l'appel mondial portant sur: i) le budget de l'ONUSIDA pour l'exercice biennal; et ii) les besoins de chaque organisme coparrainant pour ses activités en rapport avec le VIH/SIDA. Par ailleurs, il rendra périodiquement compte de l'état financier des programmes entrepris par l'ONUSIDA et ses organismes coparrainants grâce à des fonds mobilisés précédemment.

V.MOBILISATION DE RESSOURCES DANS LES PAYS

17. Au niveau des pays, c'est au mécanisme national de coordination et au Groupe thématique qu'il appartiendra de mobiliser des ressources. L'ONUSIDA jouera un rôle actif dans cette opération, mais seulement en contribuant à cerner les besoins et à faciliter la coordination des divers partenaires ainsi qu'en contactant des donateurs potentiels en vue d'un partenariat. Dans les cas appropriés, l'ONUSIDA aidera à inculquer aux ressortissants nationaux les compétences requises pour mobiliser des ressources.
18. Le tableau ci-après illustre les principaux aspects de la stratégie de mobilisation de ressources pour l'ONUSIDA dans les pays et au niveau interpayes, ainsi que la manière dont le Secrétariat de

l'organisation contribuera à les rendre opérationnels.

MOBILISATION DES RESSOURCES : ASPECTS STRATEGIQUES	MANIERE DONT L'ONUSIDA RENDRA CES ASPECTS OPERATIONNELS
<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser la réaction nationale au VIH/SIDA et à l'ONUSIDA et mettre en place le réseau de mobilisation de ressources pour l'ONUSIDA 	<p>e et développement du réseau de mobilisation de ressources pour organisations et les réseaux oeuvrant dans le domaine du VIH/SIDA, traditionnels.</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Créer une "culture des produits et services propres à l'ONUSIDA et du partenariat" en tant que préalable à i) la mise en oeuvre de la mission de l'ONUSIDA; ii) une coordination efficace entre ses partenaires; et iii) la mobilisation de ressources financières. 	<p>A et les organismes coparrainants (PNUD, UNESCO, FNUAP, et d'autres institutions du système des Nations Unies (telles que le PNUCID et l'OIT).</p> <p>ence des interventions plurisectorielles : UNOPS.</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Amélioration des capacités nationales de mobilisation des ressources. 	<p>ionaux, TOKTEN, UNISTAR et spécialistes du Programme des</p> <p>x activités des institutions financières multilatérales dans le</p> <p>s médias.</p>

VI. EVALUATION DES EFFETS

19. Dans le climat actuel d'affaiblissement de l'intérêt des donateurs vis-à-vis des organismes et programmes multilatéraux, il importe toujours davantage de mettre en avant des considérations de rapport coût/efficacité et des arguments concernant la rentabilité de l'investissement consenti. Et il ne suffit pas de présenter ces arguments aux donateurs traditionnels; ceux-ci pourront être amenés à les utiliser eux-mêmes auprès de leurs commettants afin d'obtenir les ressources nécessaires. Il ne s'agit donc pas seulement de convaincre les organismes donateurs publics, multilatéraux ou bilatéraux; à leur tour, ceux-ci doivent convaincre, selon le cas, leurs parlements ou leurs commissions budgétaires.
20. La présente section doit traiter de deux types de problèmes : la rentabilité de diverses mesures de prévention et de promotion, et l'efficacité de l'investissement dans les mesures de prise en charge. Or, si les écrits sur la rentabilité d'actions de prévention telles que la promotion de l'usage du préservatif ou de la sécurité transfusionnelle foisonnent, il n'existe que peu ou point d'informations sur les dispositions conçues pour amoindrir la vulnérabilité individuelle et collective au VIH/SIDA. On s'efforcera d'utiliser les résultats des études pour élaborer des déclarations mondiales constructives.
21. Il est plus difficile de justifier les investissements consentis en faveur des mesures de prise en charge - qu'il s'agisse de la santé ou des diverses formes de soutien socio-économique - en s'appuyant sur des arguments purement économiques. Cependant, les apports des pays à la prise en charge sont souvent susceptibles d'améliorer l'efficacité des soins, laquelle peut, à son tour, entraîner une meilleure utilisation des ressources et la mobilisation des communautés en faveur de la prise en charge des personnes séropositives ou atteintes du SIDA.
22. La troisième série de considérations concerne la mesure des avantages comparés de l'ONUSIDA d'une part et de l'investissement "au coup par coup" de ressources dans les activités en rapport avec le VIH/SIDA. L'effet catalyseur ou multiplicateur de la mobilisation de ressources par l'ONUSIDA d'une part et l'utilisation rationnelle et coordonnée des ressources disponibles d'origines différentes d'autre part peuvent apporter des avantages significatifs. Le fait de chiffrer ou simplement de détailler ces derniers peut exercer un effet favorable sur le processus de mobilisation des ressources.
23. Pour produire des arguments efficaces en faveur d'un accroissement des fonds investis dans l'ONUSIDA, il faut une approche à trois volets : le regroupement des données disponibles sur la rentabilité des diverses mesures de prévention et de promotion et sur les degrés d'efficacité des soins de santé; la mise en route d'études dans le domaine de la recherche opérationnelle, destinées à produire des informations utiles lorsqu'il existe des lacunes, et des explications détaillées - fondées sur des arguments économiques - sur l'opportunité d'investir des ressources dans les activités multilatérales relevant du continuum VIH/SIDA. Outre qu'ils renforceront la position de l'ONUSIDA, les résultats de ces actions permettront aussi de rationaliser l'utilisation des ressources affectées à la riposte à l'épidémie.

VII. ACTIONS FUTURES

24. Pour faire suite à la présente ébauche initiale d'une stratégie de mobilisation de ressources pour l'ONUSIDA, le PCB souhaitera peut-être :
 - 1) formuler des observations sur les concepts et les stratégies énoncés dans ce document, ou/et
 - 2) suggérer des moyens de développer cette stratégie plus avant, éventuellement avec la participation des membres du PCB.